



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Paris, 17 Juin 2011

DOSSIER D'INSCRIPTION

Association Patronage Laïque
Maison pour Tous
72 Avenue Félix Faure
75015 PARIS

(Métro Boucicaut - Ligne 8)

Pièce du dossier à nous retourner :

Fiche d'inscription ou Fiche de non participation accompagnée du Bon pour pouvoir **avant le 20 mai 2011**

Citoyens
et Justice

Fédération
des associations
socio-judiciaires

Assemblée Générale Ordinaire

Programme

Journée du 17 juin 2011

Association Patronage Laïque – Maison pour Tous
72 Avenue Félix Faure – 75015 PARIS

Assemblée Générale Ordinaire

9 h 00 – 10 h 00 : Accueil des participants – Inscription

10 h 00 – 12 h 30 : **Débat/Echanges** sur les relations partenariales entre les organisations fédérales et leurs déclinaisons au niveau local.

Intervenants sollicités :

- **M. Hubert ALLIER** – Directeur Général de l'UNIOPSS
- **M. Jean Pierre CAILLON** – Président de l'association nationale CHANTIER Ecole
- **Mme Annie GUILBERTEAU** – Directrice Générale du CNIDFF
- **M. Jacques LE PETIT** – Président de la FN3S

12 h 30 – 14 h 00 : Déjeuner (sous forme de buffet)

14 h 00 – 16 h 45 : **Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2010
- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapport de la Direction Générale
- Cotisation : base minimale pour les personnes morales
- Points divers
- Election du Conseil d'Administration

16 h 45 : **Fin de l'Assemblée Générale**

Pour les membres du Conseil d'Administration élus ce jour :

Il sera procédé à un Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale afin d'élire le Bureau de la fédération.

Citoyens et Justice



EXTRAIT DES STATUTS DE CITOYENS ET JUSTICE

.../...

ARTICLE 11 - Élection du Conseil d'Administration

Chaque région élit parmi ses membres actifs-personnes morales un délégué régional dans le semestre précédant l'assemblée générale annuelle à partir de laquelle il prendra sa fonction. Les délégués régionaux sont élus pour deux ans, renouvelables par moitié tous les ans.

Les élections des 12 autres membres ont lieu à la majorité absolue des votants et à bulletin secret dans les conditions définies à l'article 18. Sont élus les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix.

Les candidatures doivent être déposées auprès du Bureau 15 jours avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans.

Une même association ne peut être représentée à ces deux titres.

.../...

Pièces jointes

1. Projet de compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2010,
2. Liste des administrateurs dont le mandat arrive à expiration en 2011,
3. Fiche de candidature au Conseil d'Administration,
4. Fiche d'inscription à l'Assemblée Générale,
5. Fiche de non-participation et bon pour pouvoir,
6. Liste des hôtels
7. Plan d'accès à l'Association Patronage Laique



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 10 JUN 2010 A PARIS**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2009 est adopté à l'unanimité.

Associations présentes : 48

Associations représentées : 44

Le rapport moral du Président et le rapport d'activités 2009 sont présentés et adoptés à l'unanimité.

Le rapport financier 2009

Les charges, à hauteur de 960 795,19 € sont en hausse de 12,19 % par rapport à 2008 et les produits, à hauteur de 966 298,55 €, sont en hausse de 12,43 %.

Le résultat est de 5 503,36 €

Les comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

Le résultat est affecté à l'unanimité en report à nouveau.

Le rapport du Commissaire aux comptes est lu et atteste d'éléments suffisants pour déterminer des résultats réguliers et sincères.

Points Divers

Elargissement du versement de la Cotisation à l'ensemble des activités

La question de l'élargissement du versement de la Cotisation à l'ensemble des activités est abordée et l'Assemblée Générale Ordinaire vote à l'unanimité, moins une abstention. La cotisation portera également sur les activités post sententielles des associations adhérentes.

La base de calcul demeure la même que pour les autres activités soit, 0.35 % des produits perçus, avec un plafond fixé à 2000 € .

Elections du Conseil d'Administration

Il y a 4 postes à pourvoir pour 3 ans et 1 poste à pourvoir, en remplacement de l'ACJM de Coutances, démissionnaire en raison de son élection en tant que délégué régional et dont le mandat arrivait à expiration en 2011. Il est convenu avec l'ensemble des associations présentes et représentées que ce mandat d'un an sera pourvu par l'association qui totalisera le moins de voix, lors du vote pour la constitution du Conseil d'Administration.

Chaque association candidate présente sa profession de foi à l'assemblée.

Se présentent :

M. Thierry LEBÉHOT

ADSEA 93 – PAJE (Pavillons sous Bois 93)

ARSEA (Colmar 68)

Association Saint Paul (Rouen 76)

Emergence (Brest 29)

Prévenir et Réparer (St Nazaire 44)

Pièce n° 1

92 votants - 91 suffrages exprimés - 1 vote nul

Sont élues pour trois ans

M. Thierry LEBÉHOT :	89 voix
ADSEA 93 – PAJE (Pavillons sous Bois 93) :	88 voix
Association Saint Paul (Rouen 76) :	86 voix
Emergence (Brest 29) :	77 voix

Est élue pour un an

Prévenir et Réparer (St Nazaire 44) :	62 voix
---------------------------------------	---------

Election du Président

Thierry LEBÉHOT est élu à l'unanimité.

Elections des membres du bureau

Se présentent :

AAE44 – Nantes
ABCJ - Pau
ADAJ du Nord - Lille
ADSEA93 - Pavillons sous Bois
AVSAP- Avignon
ESPERER 95 - Pontoise

Sont élues :

AAE44 – Nantes	(Vice Présidente)
ESPERER 95 – Pontoise	(Vice Présidente)
ABCJ - Pau	(Trésorier)
ADAJ du Nord – Lille	(Trésorier adjoint)
ADSEA93 - Pavillons sous Bois	(Secrétaire)
AVSAP- Avignon	(Secrétaire adjoint)

Thierry LEBÉHOT

Jeanne CLAVEL

Président

Secrétaire

Pièce n° 2

**Administrateurs
dont le mandat arrive à expiration en 2011**

Élues en 2008 :

Association APERS - Aix en Provence

Association APREMIS - Amiens

Association SPES – Marseille

Elue en 2010 pour un mandat d'un an :

Association Prévenir et Réparer - Saint Nazaire

Pièce N° 3

**CANDIDATURE
AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

A retourner avant le 2 juin 2011

À Citoyens et Justice **par fax** : 05 56 99 49 65
et par courrier à l'adresse suivante :
351 Boulevard du Président Wilson 33073 Bordeaux cedex

Les candidatures doivent être adressées au bureau
par l'intermédiaire de la Direction Générale **au plus tard 15 jours avant**
l'Assemblée Générale Ordinaire
(Art. 11 des Statuts)

Je soussigné(e).....

dûment mandaté(e) par l'Association

.....

présente ma candidature, pour être élu(e), membre du Conseil d'Administration
de Citoyens et Justice, par l'Assemblée Générale Ordinaire du **17 juin 2011**

Signature du Président
de l'association

Signature du Représentant
de l'association

FICHE D'INSCRIPTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

17 Juin 2011

**à l'Association Patronage Laïque, Maison pour Tous, 72 Avenue
Felix Faure 75015 Paris**

**à retourner avant le 20 mai 2011 par courrier au 351 Bd du Président
Wilson 33073 Bordeaux cedex ou par fax 05 56 99 49 65**

Nom Prénom

représentant l'association :

accompagné(e) de

participera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011

désire recevoir fichet(s) congrès SNCF (Réduction de 20 %)

inscription au déjeuner du 17 juin 2011 :
(Forfait Pause-café et repas sous forme de Buffet)

Prix du repas : 25 €

Dans la mesure où nous devons communiquer le nombre de personnes prévues pour le déjeuner, nous vous remercions de bien vouloir indiquer ci-après le nom des personnes qui déjeuneront sur place :

Nom – Prénom	Repas	
.....	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
.....	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
.....	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Merci d'envoyer le règlement correspondant au nombre de déjeuners commandés par chèque (à l'ordre de Citoyens et Justice) à l'adresse suivante : Citoyens et Justice, 351 Boulevard du Président Wilson 33073 Bordeaux cedex

Ne participera pas à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Juin 2011

Ci-joint la fiche de non participation – Bon pour pouvoir à nous retourner **impérativement**
par courrier ou par fax avant le 20 mai 2011

Date :

Signature

Pièce N° 5

FICHE DE NON-PARTICIPATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

17 JUIN 2011

à retourner avant le 20 mai 2011 par fax au 05 56 99 49 65

Je soussigné(e)

représentant l'ASSOCIATION

- ne sera pas présent(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011 de Citoyens et Justice

Le.....

Signature

.....

BON POUR POUVOIR

En cas de non-participation à l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons également de compléter cette partie et de nous la retourner par fax ou par courrier avant le 20 mai 2011.

Je soussigné(e).....

représentant l'ASSOCIATION

donne pouvoir à

pour voter en mes lieux et place pour tous les votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011.

Fait à le

Signature

Pièce n° 6

LISTE DES HÔTELS

Où loger ?

Il existe de nombreux hôtels à proximité du lieu où se déroulera notre Assemblée Générale Ordinaire. Pour vous aider, nous avons sélectionné quelques-uns, de catégorie 1, 2 et 3 étoiles, qui se trouvent à proximité du lieu de réunion. Nous vous conseillons de réserver très rapidement votre chambre d'hôtel !

Par ailleurs, nous vous informons que concernant l'hôtel Ibis Cambronne, vous pouvez obtenir des tarifs en réservant 20 jours avant la date du séjour via le site internet (<http://www.ibishotel.com>).

Hôtel de la Paix

42 rue Duranton
75015 PARIS
Tél. : 01.45.57.14.70
Fax : 01.45.57.09.50

Alize Grenelle Tour Eiffel

87 avenue Emile Zola
75015 PARIS
Tél. : 01.45.78.08.22
Fax : 01.40.59.03.06

Hôtel Abaca Messidor

330 rue de Vaugirard
75015 PARIS
Tél. : 01.48.28.03.74
Fax : 01.48.28.75.17

Hôtel du Parc Saint Charles

243 rue Saint Charles
75015 PARIS
Tél. : 01.45.57.83.86
Fax : 01.45.58.60.68

Hôtel Ibis Cambronne

2 rue Cambronne
75015 PARIS
Tél. : 01.40.61.22.99
Fax : 01.40.61.22.99

Porte de Versailles Hôtel

11 boulevard Victor
75015 PARIS
Tél. : 01.48.28.16.79
Fax : 01.48.28.33.02

Terminus Vaugirard

403 rue de Vaugirard
75015 PARIS
Tél. : 01.48.28.18.72
Fax : 01.48.28.56.34

Auriane Porte de Versailles

60 rue Olivier de Serres
75015 PARIS
Tél. : 01.45.32.44.33
Fax : 01.45.32.58.95

Avenir Hôtel

373 rue de Vaugirard
75015 PARIS
Tél. : 01.45.32.90.14
Fax : 01.45.32.14.53

Ideal Hôtel

96 avenue Emile Zola
75015 PARIS
Tél. : 01.45.79.09.79
Fax : 01.45.79.73.59

Pièce n° 7

PLAN

Comment se rendre à l'Association Patronage Laïque – Maison pour Tous

Association Patronage Laïque
Maison pour Tous
72 Avenue Félix Faure
75015 PARIS

Métro Boucicaut (ligne 8)

